

CONVOQUÉS À ROME...

par Alain Ambeault, c.s.v
supérieur provincial

Un des participants nous fit remarquer en cours de réunion que nous avons été convoqués par le Supérieur général. Dans l'univers religieux, n'en va-t-il pas d'un processus disciplinaire en vue de remettre les pendules à l'heure? N'ayez crainte! Ce procédé ne correspond guère à l'attitude du père Général et ne réfère à aucune situation de crise. Les deux supérieurs des fondations de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso et les supérieurs provinciaux de France et du Canada avaient été convoqués à Rome, les 22 et 23 avril, pour une session de travail en vue d'assurer le meilleur développement possible de l'entente de partenariat signée, en janvier 2000, entre nos deux provinces et déjà mise en application dans les fondations. Les événements politiques récents en Côte d'Ivoire avaient empêché, à deux reprises, de vivre ce temps de mise en commun et d'orientation.

Il en va du développement de la communauté dans une perspective internationale nous rappelait le Supérieur général. Sa convocation lui a permis encore une fois de jouer un rôle pastoral nécessaire et très apprécié.

Sans plus de préambule, je vous communique le texte que nous avons signé, gage de notre volonté d'enraciner profondément le charisme de la communauté en terre africaine. Il indique bien que l'avenir nous appelle à dépasser nos barrières provinciales et à travailler en étroite collaboration.

PARTENARIAT ENTRE LES FONDATIONS VIATORIENNES DU BURKINA FASO ET DE CÔTE D'IVOIRE EN VUE D'UNE ENTITÉ VIATORIEUNE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

À la suite du processus de réflexion vécu sur le partenariat par les Viateurs (religieux et associés) des Fondations de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso, les Conseils des deux Fondations se sont réunis à Ouagadougou les 29 et 30 mars 2003 et ont adopté le texte suivant revu et complété au cours d'une rencontre à Rome, convoquée par le Supérieur général, des supérieurs provinciaux de France et du Canada et des supérieurs des deux Fondations.

Considérant:

- la proposition des Supérieurs provinciaux du Canada et de France d'établir un partenariat entre les Fondations viatoriennes du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire,

- l'invitation du Supérieur général à rechercher les chemins d'une «*identité viatorienne africaine*» (Cf. Lettre du Supérieur général du 12 novembre 01),
 - le processus de croissance de la Fondation au Burkina Faso et l'avancement de la Fondation de Côte d'Ivoire vers le statut de Région,
 - le désir des Viateurs (Religieux et Associé(e)s) des deux Fondations de construire ensemble un partenariat effectif,
- la grâce et les richesses liées à ce partenariat, aussi bien pour les Viateurs que pour la mission;

Les Fondations de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso conçoivent le partenariat comme le partage d'une vision commune de l'implantation et du développement du charisme viatorien en terre africaine.

À l'étape actuelle, ce partage passe par la collaboration dans tous les domaines possibles, prioritairement dans ceux des relations fraternelles, de la formation et de la mission.

Cette collaboration se traduira par un échange de ressources humaines et matérielles selon une analyse commune des besoins propres à chacune des deux Fondations.

CHAMPS D'APPLICATION

- Relations fraternelles:

Les deux Fondations s'engagent à intensifier les relations fraternelles existantes par:

- Des visites individuelles ou communautaires,
- Des participations aux événements touchant l'une ou l'autre Fondation,
- Des temps forts organisés d'un commun accord (retraite, journées viatoriennes, ...)
- Des informations mutuelles touchant la vie ou les projets de chacune des deux Fondations.

Elles s'engagent également à développer de nouvelles initiatives dans ce domaine.

- Formation:

Les deux Fondations s'engagent à:

- Élaborer un programme commun de formation,
- Mettre en place un noviciat commun,
- Favoriser des échanges pour des stages apostoliques, études...

- Mission:

Les deux Fondations favoriseront:

- Un échange de personnel au niveau des œuvres viatoriennes,
- Un appui mutuel dans les activités pastorales (Service de Préparation à la Vie- SPV, pastorale des vocations, divers mouvements apostoliques),
- Une concertation avant l'ouverture de nouvelles insertions, restant sauve l'autonomie de chacune des Fondations.

- Collaboration et entraide financière:

Les deux fondations conscientes des besoins matériels et financiers nécessaires, tant à la formation qu'à la mission, s'efforceront:

- de conduire leurs communautés locales à l'autonomie financière et si possible avec participation à la vie de leur Fondation.
- de partager éventuellement leurs ressources pour des réalisations prioritaires.
- de rechercher, dans la transparence, des financements extérieurs et en particulier de favoriser la création d'un fonds viatorien pour la formation déjà recommandé par les décisions capitulaires (cf. DC 2000, 24 et 28 et orientation du CGE de février 2003).

Ce partenariat se traduira par la mise en place d'une instance de concertation, de réflexion et de coordination à laquelle les autorités légitimes délègueront les pouvoirs nécessaires.

À cet effet, les supérieurs des deux fondations, après information et débat avec leur conseil et leurs communautés locales, proposeront aux autorités légitimes le cadre d'action de cette instance: organisation, composition, compétences, mode de travail, etc.

La mise en œuvre du partenariat entre les deux Fondations doit conforter le processus de croissance et d'enracinement du charisme viatorien dans l'Afrique de l'ouest, à l'exemple de ce que représente la création du Conseil latino-américain et des Caraïbes. Il doit stimuler la marche du rameau africain vers sa majorité, dans le cadre de la Communauté viatorienne internationale.

Texte adopté à Rome le 23 avril 2003

**Le Supérieur général
Le Supérieur provincial de France
Le Supérieur Provincial du Canada
Le supérieur de la Fondation du Burkina Faso
Le supérieur de la Fondation de Côte d'Ivoire**

Le secrétaire



Mark R. Francis, *ord.*

P. DEMIERAS *CSW*

Alain Ancelet, *ord.*

R. Benoit Tremblay *CSW*

J. Demer *CARLOS JORDANA*

Bou

Texte paru dans *Viateurs en Mission*, no 92, 15 mai 2003
